

Direction

Réf N°SR20250701

Affaire suivie par :

Stéphane ROBIN - Principal

Tél : 04 51 68 15 14

Mél : Ce.0382782t@ac-grenoble.fr

511 avenue du Général Delestraint
38560 Jarrie

Jarrie, le lundi 6 juillet 2026

Le Principal,
aux parents d'élève et/ou responsables légaux.

Objet : Informations pour la rentrée des élèves de 6^e

Madame, Monsieur,
Chers parents et/ou responsables légaux,

Votre enfant fera sa rentrée en classe de **6ème le mardi 1er septembre 2026 à 9h25.**

1. Accueil au collège le jour de la rentrée

Afin de permettre aux nouveaux élèves de découvrir sereinement leur nouvel établissement, **seuls les élèves de 6^e seront accueillis au collège le mardi 1er septembre.**

Conformément au plan Vigipirate, les parents ne sont pas autorisés à accompagner leur enfant à l'intérieur de l'établissement afin d'éviter le contrôle systématique des identités.

L'accueil se fera devant le portail par l'équipe de direction et de vie scolaire. Les élèves seront ensuite pris en charge par les professeurs principaux.

À noter : pour des raisons de confidentialité (RGPD), les listes de classes ne seront pas affichées à l'extérieur du collège.

2. Horaires de la journée (9h25 – 16h05)

Le repas sera pris au restaurant scolaire par **tous les élèves, y compris les élèves externes.** Ce temps de déjeuner au collège constitue un moment de convivialité favorisant l'intégration dans la classe.

Toutefois, les parents d'élèves externes qui souhaitent récupérer leur enfant pour le déjeuner devront se présenter au portail à **12h25** afin de signer une décharge, puis raccompagner leur enfant au collège à **14h00.**

Déroulement de la journée de rentrée

- Rencontre avec le professeur principal, l'équipe pédagogique et éducative ainsi que les agents d'entretien et de restauration ;
- Présentation du fonctionnement du collège et du règlement intérieur ;
- Distribution des manuels scolaires ;
- Attribution des codes d'accès informatiques.

3. Emploi du temps

Il sera distribué le jour de la rentrée et restera provisoire jusqu'au **vendredi 18 septembre** inclus. Cette période d'ajustement est nécessaire afin de finaliser l'organisation de la demi-pension et des rotations de transport scolaire (suivies par le réseau M-TAG).

L'emploi du temps définitif entrera en vigueur le **lundi 21 septembre**.

Attention : il est fortement déconseillé d'inscrire votre enfant à une activité avant **17h00**, fin officielle des cours fixée par le Conseil d'administration du collège. Même après la mise en place de l'emploi du temps définitif, des ajustements restent possibles tout au long de l'année.

4. Constitution des classes

Les classes ont été constituées en collaboration avec les enseignants des écoles primaires à l'issue d'un important travail conduit par les équipes pédagogiques et éducatives. Elles répondent à un équilibre prenant en compte de nombreux critères : besoins pédagogiques des élèves, climat scolaire, mixité des profils, parcours particuliers, options, continuité des accompagnements et conditions de travail des classes.

Important : les compositions de classes sont désormais définitivement arrêtées. **Aucune demande de changement de classe ne pourra être acceptée.**

5. Passeport d'entrée et de sortie

Un **passeport provisoire** sera remis à votre enfant le mardi 1er septembre. Vous devrez le compléter et le signer en fonction de l'emploi du temps provisoire de votre enfant (régime externe/demi-pensionnaire, autorisations de sortie). À **partir du jeudi 3 septembre**, ce document devra être présenté aux surveillants pour entrer et sortir du collège.

À **compter du lundi 21 septembre**, le passeport provisoire sera remplacé par un passeport définitif. Il devra comporter une photo d'identité et être signé par les responsables légaux.

Important : **sans passeport en règle, aucun élève ne pourra quitter le collège** avant la fin des cours réglementaires : **12h30 le mercredi et 17h00 les autres jours.**

6. Informations diverses, réunion :

- ▶ **Mercredi 2 septembre : pas de cours pour les élèves de 6ème** (journée réservée à la rentrée des élèves de 5^e, 4^e et 3^e).
- ▶ Les identifiants [EduConnect](#) destinés aux parents, permettant l'accès à l'ENT du collège et au suivi de la scolarité via Pronote, seront transmis par courriel **au plus tard le 2 septembre. Ils demeureront inchangés pendant toute la durée de la scolarité de votre enfant.**
- ▶ **Réunion de rentrée des parents : mardi 8 septembre à 18h00.** Les parents seront accueillis dans la classe de leur enfant par le professeur principal. Cette réunion, à laquelle participera l'ensemble des enseignants de la classe, sera l'occasion de présenter **l'organisation de la classe et le fonctionnement du collège**, les objectifs de l'année scolaire, les attentes de l'équipe pédagogique et d'échanger avec les familles.

L'ensemble de l'équipe du collège vous souhaite un très bel été et d'excellentes vacances. Nous aurons le plaisir d'accueillir votre enfant lors de sa rentrée en classe de 6ème, le mardi 1er septembre 2026.

Pour l'équipe de direction,
Le Chef d'établissement.

